



# EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DE PARIS ET DE FORMULATION D'UN PLAN D'ACTION DE L'AIDE EXTERIEURE

## Note technique thématique

### INTRODUCTION

---

Le cadre stratégie 2014-2018 se veut un cadre d'interventions des acteurs au développement, qui reflète les priorités dégagées par les nouvelles autorités pour répondre aux aspirations profondes des populations pour les cinq prochaines années. Elle prévoit d'atteindre des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté à travers un taux de croissance moyen annuel de 7% sur la période.

Dans cette optique, la stratégie de mobilisation des ressources s'appuiera sur la promotion de l'investissement privé et la consolidation de l'investissement public dans le respect de la viabilité de la dette publique et des engagements communautaires et internationaux du Sénégal. En vue de combler le gap de financement public et de renforcer l'attraction des financements extérieurs public et privé, une **rencontre du Groupe Consultatif entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds sera organisée, au cours de l'année 2014**, afin de trouver le financement nécessaire pour le Plan Sénégal Emergent (PSE 2014 - 2018).

Ces efforts de mobilisation des ressources extérieures (APD et IDE) se déroulent dans un contexte particulier où l'aide fait l'objet d'une préoccupation majeure de la part de la communauté internationale qui a pris des engagements, notamment avec la Déclaration de Paris (2005) et l'Accord de Partenariat de Busan (2011). Aussi, le Sénégal s'est-il attelé à renforcer ses politiques de coopération et de mobilisation des ressources extérieures et à en améliorer l'efficacité grâce, entre autres, à l'élaboration et la mise en œuvre du **Plan d'action pour l'efficacité de l'aide au Sénégal 2006-2010** » répondant aux besoins du DSRP II.



## DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DP ET DU PLAN D'ACTION

---

L'urgence d'intervenir aussi bien aux niveaux des bailleurs de fonds que des pays partenaires, dans la perspective d'un partenariat pour le développement et d'amélioration de l'efficacité de l'aide pour atteindre les OMD a été signalée dans toutes les rencontres. Un des engagements consistait à opérationnaliser la DP au niveau international et à l'échelon de chaque pays à travers un **plan d'action** assorti d'un ensemble de mesures adoptées d'un commun accord.

C'est à ce titre que le Ministère de l'Economie et des Finances, responsable du pilotage du dossier, a entrepris un exercice participatif en vue de proposer un projet de « **Plan d'action pour l'efficacité de l'aide au Sénégal 2006-2010** ».

**Au plan des acquis**, quelques éléments il a été noté entre autres la confirmation de la pertinence de la DP par les différentes parties prenantes et l'opinion généralement partagée sur la nécessité d'un plan d'action. Dans ce même registre, des réalisations importantes résultant des actions combinées ou d'initiatives spontanées des structures de l'Administration, des PTF et des acteurs non étatiques ont été constatées à travers un début d'impact positif avec l'application des principes de la DP à divers niveaux.

**Au niveau des points faibles**, l'absence d'un cadre réglementaire formel disposant de ressources a expliqué en partie le faible niveau d'exécution des activités au cours de la période ultérieure à l'adoption du plan d'action. Des difficultés à développer des espaces de dialogue, de partage et de communication persistent toujours et ont ralenti en conséquence les efforts à tous les niveaux. A l'endroit des PTF, les réticences et les comportements de nature à retarder une bonne application des principes de la DP ont été soulignés.

## OPPORTUNITES DE PROMOUVOIR UBE COOPERATION EFFICACE

---

La détermination des opportunités de promouvoir une coopération efficace pour réaliser les objectifs stratégiques procède, entre autres, de l'analyse des besoins de diversification, d'accroissement et d'amélioration de l'efficacité de l'aide.

L'élaboration du PSE (2014-2018) obéit à la volonté politique d'accélérer la croissance économique, d'inscrire le Sénégal sur la trajectoire de l'émergence et à la nécessaire prise en compte des préoccupations des populations tout en incluant l'atteinte des OMD. Elle cherche à promouvoir les principes d'équité et de démocratie et gage sa réussite sur la garantie d'une stabilité politique, de la consolidation de la paix et la sécurité, et de la promotion de la bonne gouvernance.

A cet effet, le PSE s'inscrit dans un **scénario de décollage** qui traduit le choix politique de mettre l'accent sur l'agriculture, l'énergie et les infrastructures et qui vise, à l'horizon 2018, un taux de croissance annuel moyen de 7,3%. Pour un financement durable de la stratégie, la démarche de mobilisation des ressources s'appuie sur la combinaison des éléments suivants : 1) les ressources domestiques publiques et privées ; 2) les diverses sources



d'apports des PTF sous formes d'IDE et d'APD (à travers plusieurs modalités, notamment aide projet, appui budgétaire, subventions et prêts concessionnels et non concessionnels) ; et 3) les transferts des Sénégalais de l'Extérieur.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur le rôle du secteur privé national et les Investissements Directs Etrangers (IDE) qui ont un rôle de premier plan à jouer.

Pour **des besoins urgents et prioritaires de diversification, d'accroissement et d'amélioration de l'efficacité de l'aide**, il s'agira d'analyser sommairement d'une part la demande de coopération émanant des secteurs et d'autre part l'offre disponible chez les fournisseurs de coopération effectifs ou potentiels.

**La demande de coopération permet** d'examiner les orientations de la politique de développement pour sélectionner et proposer des actions et des mesures en prenant un soin particulier de certains domaines identifiés. Elle favorise la détermination des actions prioritaires pouvant contribuer à la mobilisation et à l'utilisation rationnelle des ressources domestiques et extérieures dans l'esprit de l'approche-programme.

Quant à **l'offre de coopération**, il importe de sérier les domaines, les types et les volumes des offres réels et potentiels et d'identifier, parmi les fournisseurs de coopération (PTF multilatéraux et bilatéraux, pays émergents, ONG, etc.), les plus aptes à fournir cet apport approprié, à moindre coût et avec efficacité.

Les aspects susceptibles de contribuer à la réalisation optimale des objectifs du PSE seront examinés à la lumière **des engagements et principes de la DP, et de l'Accord de PB**. Les propositions de mesures portent sur deux points essentiels :

- L'organisation de l'exercice qui requiert : (i) l'implication des diverses parties prenantes : divers démembrements de l'Etat, société civile, secteur privé, élus locaux, secteur académique, PTF, etc. ; (ii) un exercice d'analyse et d'identification des besoins prioritaires et de sélection des actions en matière de coopération.
- Une **ébauche du plan d'action** qui comporterait, entre autres, à l'instar du plan d'action précédent une **déclaration politique de partenariat**, expression de l'engagement des parties prenantes à travailler, et une **matrice du plan d'action** composée à partir des engagements de la DP et de l'Accord de PB.

Dans une perspective à court terme, des mesures politiques et techniques sont proposées dans le sens de préparer, à l'intention des autorités et des acteurs, une feuille de route pour l'élaboration, la validation et la mise en œuvre d'un projet de **«Plan d'actions conjoint pour une coopération efficace pour le développement au Sénégal 2014-2018** ».

